

Formation Initiale SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) avec :



Créé le 14/06/2023 - Actualisé le : 20/04/2024

OBJECTIFS

Le SST est un salarié de l'entreprise. Son rôle est :

- De porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise.
- D'être acteur de la prévention dans l'entreprise.

POURQUOI ?

- **Parce que vos acteurs SST peuvent sauver leurs collègues de travail mais aussi les clients que vous accueillez.**
- **Parce qu'en cas d'accident, si nous agissons en moins de 3 minutes, nous augmentons considérablement :**
 - Les chances de survie lors d'arrêts cardiaques.
 - Les chances de survie lors d'étouffement.
 - Les chances de survie et garantir de diminuer les séquelles en cas d'AVC.
 - Les chances de survie d'une victime de saignement abondant et autres accidents de la vie courante.
- **Parce qu'une bonne prévention contribue à diminuer l'accidentologie dans votre entreprise.**
- **Parce que les règles de préventions et les gestes de secourismes évoluent.**

PUBLIC

- Formation destinée à tous les salariés.

PRÉ-REQUIS

- Salariés maîtrisant le français.
- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de Sauveteur Secouriste du Travail.

FORMATION

- Formation de 14h au total.
- L'effectif de 4 pers. mini. et 10 maxi.
- Formation en Intra ou en Inter.
- Possibilité d'ajouter un module supplémentaire « situations inhérentes aux risques spécifiques » définie par le médecin du travail.

- Certificat S.S.T. valide deux ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription définitive à réception d'un contrat, convention ou devis accepté par le client, un mois avant le début de la formation.

MOYENS

- **Méthodes pédagogiques :** Exposés, didactiques, heuristique, mises en situations, échanges.
- **Secourisme :** Mannequins, défibrillateurs, maquette de tête en coupe, veste d'entraînement à la technique d'Heimlich, divers accessoires pour mises en situations.
- **Animation :** Vidéo projecteur, écran, tableau blanc, petit matériel divers.
- **Documents :** Aide-mémoire « Sauveteur Secouriste du Travail ».

PARCOURS PSH

- Sécurisez votre parcours, contactez moi

TARIF

- Intra : 1390€
- Inter : 298€ / pers.

FORMATEUR CERTIFIÉ INRS

ALPIVIA - Eric PEREIRA

14A avenue de la libération
05100 Briançon

☎ 06 81 66 66 02

✉ contact@alpivia.fr

O.F. N°93050088405

Habilitation Forprev :

1510405/2022/SST-01/O/07

NOS RÉSULTATS

- Taux de réussite : 100%
- Taux de satisfaction : 100%
- Taux de recommandation : 100%

CONTENU

- Les thèmes abordés sont :
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
 - Protéger de façon adaptée.
 - Examiner la victime.
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
 - Secourir la victime de façon appropriée.
- La validation du certificat SST :
 - Suivre la totalité de la formation.
 - Avoir satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité :
 - Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée.
 - Le candidat devra répondre, à un QCM, à des questions simples.

ENJEUX

HUMAINS

- Préserver l'intégrité physique et la santé des agents.
- Améliorer la prévention et les conditions de travail.
- Favoriser la motivation et l'implication des collaborateurs au travail.

JURIDIQUES

- Éviter les condamnations possibles en cas de faute inexcusable.
- Se conformer à l'article L.4121-1 du code du travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».
- Se conformer à l'article R.4224-15 du code du travail.

ECONOMIQUES

- Améliorer la performance de l'entreprise.
- Diminuer les coûts des Accidents du Travail et Maladie Professionnelles imputé à l'entreprise, remplacement, heures supplémentaires des autres collaborateurs, retard et désorganisation.

SOCIAUX

- Améliorer l'environnement de travail.
- Réduire l'absentéisme.
- Augmenter l'efficacité.



AGISSONS POUR DIMINUER VOTRE ACCIDENTOLOGIE ET SAUVER DES VIES